

Gagner ici

15 février 2018

N°1

Quand on se défend on gagne,
et quand on lutte ensemble, on gagne encore plus

Les salarié-es ont fait plier ONET



En grève depuis le 2 novembre, et après 45 jours de conflit, les 84 salarié-es de la société ONET ont arraché une énorme victoire ! Le mouvement avait débuté suite à une passation de marché, alors que la SNCF venait de faire le choix de confier le nettoyage des gares de banlieue du nord de l'Île de France à la société ONET.

Comme lors de chaque appel d'offre, la SNCF a fait le choix du « moins-disant » social et de retenir l'entreprise la moins chère... Si l'entreprise qui obtient le marché est contrainte de reprendre les salarié-es avec leur ancienneté, elle s'empresse de remettre en cause leurs conditions de travail afin de dégager un maximum de profit. Réduction de personnel, introduction de clauses de mobilités, la remise en cause des plannings, la remise en cause d'engagements pris par la précédente société ont déclenché ce conflit. Les grévistes avaient ajouté à leurs revendications l'application de la convention collective de la manutention ferroviaire (plus favorable que celle de la propreté avec un 13ème mois et une prime de vacances notamment), l'augmentation de la prime de panier, l'embauche en CDI d'un de leurs collègues sans-papier...

Les grévistes, soutenu-es notamment par SUD-Rail, ont réussi à arracher le passage de toutes et tous les salarié-es à la convention collective Manutention Ferroviaire, l'annulation de la clause de mobilité, le maintien de l'effectif, l'augmentation de la prime de panier, l'intégration en CDI du collègue sans-papiers, la prolongation des mandats des délégués jusqu'aux prochaines élections...

Ils et elles ont également obtenu l'annulation de toutes les sanctions disciplinaires à l'encontre des grévistes !

S'il faut bien sûr rester vigilant-es pour que l'entreprise tienne ses promesses, on peut déjà dire qu'encore une fois, la lutte a payé !

Prenons notre avenir en main

Union
syndicale
Solidaires